

## RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA POST-CATASTROPHE À L'ÉMERGENCE D'UN COLLECTIF DE RIVERAINS SINISTRÉS

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1999, la vie de 600 familles du bassin versant du Gapeau a basculé. À l'automne, puis de Noël à mi-janvier, une série d'épisodes pluvieux avait rempli les cavités karstiques. La nappe phréatique était saturée et la terre gorgée d'eau. Après 48 heures d'averses incessantes, des trombes d'eau se sont à nouveau abattues, le 17 janvier, liées au phénomène cévenol sur l'ensemble du bassin versant du fleuve côtier, le Gapeau, et au-delà... L'importance et la violence des précipitations ont provoqué un phénomène de crue rapide, auquel il faut ajouter des inondations sur trente cinq communes varoises endommageant infrastructures et habitations : un vrai déluge.

Le débit maximum de cette crue trentennale enregistré pour le Gapeau est de 143 m<sup>3</sup>/sec à Solliès-Pont et 450 m<sup>3</sup>/sec à Hyères. Le phénomène serait lié à la transformation de la plaine agricole en zones résidentielles entraînant l'imperméabilisation des sols, la suppression des haies, la canalisation de fossés, des canaux d'irrigation comblés, une ripisylve mal entretenue : bref les écoulements y ont été modifiés ainsi que les enjeux. Le fait que l'événement se soit produit en pleine nuit a bouleversé les sinistrés isolés. Plusieurs dizaines de personnes ont dû être évacuées, en particulier à Solliès-Pont, Solliès-ville, Hyères et les secours ont eu du mal à répondre rapidement à des centaines d'appels.

Les communes les plus touchées étaient Hyères, Solliès-Toucas, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Belgentier, Méounes, La Farlède, Pierrefeu déjà sinistrées par des inondations antérieures dont on retrouve la trace de la plus meurtrière dans les archives de Belgentier en 1651 avec 41 morts.

La montée soudaine des eaux a entraîné en 1999 de nombreux dégâts : les routes se sont transformées en bassins de



réduction improvisés bloquant automobilistes et secours. Les dommages les plus importants étaient causés aux habitations avec des murs effondrés, des restanques écroulées et ravinelements dans les cultures, des affaissements de terrain et des inondations de caves ou de piscines, tout cela essentiellement par la crue mais également par ruissellement et coulées de boue.

Des plongeurs ont trouvé une cavité de vingt cinq mètres de long et de deux mètres de profondeur causée par l'affouillement d'un mur de protection et plusieurs milliers de mètres cube de berges ont également été emportés...



Sur les parkings et bords de berge, plusieurs véhicules ont dû apprendre à voguer !

La passerelle du centre-ville de Solliès-Pont est tombée dans le Gapeau en furie et le pont de la salle des fêtes, construit en 1975, a été submergé par plus d'un mètre d'eau. L'eau est même montée à proximité des écoles... Pour les habitants de ce quartier, il est évident que ces installations seront encore inondées si le pont – trop bas et trop plat - n'est pas refait.

Plusieurs quartiers : Enclos, Pont Neuf, Sarraire, se sont trouvés inondés et isolés ; Celui du Cubertix a été transformé en piscine de boue.

Pendant ce temps, la basse plaine hyéroise - Vallée de Sauvebonne, Plan du Pont, Ayguade... a été recouverte par les eaux et ce jusqu'à la mer, l'eau a envahi les lotissements et s'est infiltrée dans plusieurs centaines de villas ; Il a fallu évacuer des familles par barques.

En cause l'extension de l'ancienne ville d'Hyères, construite en hauteur, qui s'est peu à peu étendue au mépris des zones humides et des cours d'eau.

Plusieurs grandes constructions s'y trouvent comme les lotissements de l'Oratoire et de Jean Salusse, le Lycée Hôtelier, le 54<sup>ème</sup> RIMA, le lycée agricole, la B.A.N Hyères, l'aéroport international Toulon-Hyères, des campings... et en 2010, le préfet y installera la zone d'accueil des gens du voyage !

L'absence de crue, liée à de longues périodes de sécheresse comme 1972/1990 et d'importants travaux de recalibrage réalisés sur le Gapeau ont laissé se développer **une conscience de fausse protection et un sentiment de sécurité que les élus ont d'autant plus facilement accepté que la pression foncière a toujours été particulièrement forte sur le littoral de la Côte d'Azur.**

De plus, il semble qu'il n'y ait pas eu de transfert de connaissances entre « les anciens » et les nouveaux résidents (familles de marins venant du port de Toulon, des bases aéronavales d'Hyères ou de Cuers, des Urbains en provenance du bassin d'emploi toulonnais et aussi des retraités en manque de soleil) ; L'information météorologique donnée ne permettait pas d'imaginer les conséquences immédiates des précipitations. Les mairies ont souvent travaillé « avec les moyens du bord » et dans l'urgence. Plus d'électricité, de téléphone, le 18 ne recevait plus d'appel et les pompiers n'avaient plus que leurs émetteurs portatifs.

Le bilan de la catastrophe aurait pu être réduit considérablement si des systèmes d'alerte rapide efficaces permettant de détecter, de surveiller, de prévoir le phénomène et de diffuser des alertes en conséquence, avaient été mis en place. Certaines communes avaient bien détaché des employés sur les lieux mais qui sont restés impuissants sans information, ni réaction.

La réduction des risques de catastrophes est une affaire locale dans la mesure où les collectivités ont besoin de se prémunir contre les phénomènes dévastateurs, aussi exceptionnels soient-ils.

**En 1999, c'est la solidarité du voisinage qui a servi d'alerte et la problématique de l'annonce des crues n'est, à ce jour, toujours pas résolue au niveau des bassins versants des fleuves côtiers varois comme celui du Gapeau.**

Pendant cette nuit interminable, deux familles de Solliès-Pont, sans étage pour se réfugier de la rapide montée des eaux, ont dû évacuer dans le noir, à 4 heures du matin, seules et à pied, formant une chaîne humaine (dont une femme enceinte et un enfant handicapé) contre le courant et les plaques de goudron défoncées qui ralentissaient leur progression.

Au matin, des routes impraticables narguaient les véhicules tout terrain, impuissants à franchir les trous béants. Le constat était affligeant : les jardins s'étaient transformés en champ de bataille, des cadavres de poissons jonchaient le sol et les habitations, envahies par l'eau boueuse et les remontées d'égouts étaient méconnaissables. Que faire ?

Alors que les secours s'organisaient, il était parfois impossible d'accéder aux maisons des sinistrés...

Devant l'absence de réaction des services de secours, de la protection civile et de la municipalité à Solliès-Pont, trois mères de familles démunies se sont présentées dans la journée, à tour de rôle devant un employé en mairie mais sans succès ; Puis devant l'indifférence ont décidé d'unir leur action avec les deux autres mères qui avaient dû évacuer durant la nuit.

À cinq, elles ont mutualisé et conjugué leurs efforts pour revenir à nouveau signaler leur impuissance face à leur dénuement total. Leurs voix unifiées demandant une aide urgente pour accéder enfin à leur domicile tandis que la dernière demandait humblement un peu de « Solidarité » à la première adjointe. Immédiatement la réponse fut favorable à l'aide de premier secours : réfection du chemin d'accès éventré, réfrigérateur, machine à laver, fournitures scolaires....

Cette première action « solidaire » a été le tremplin permettant de constater qu'aucune structure de défense et d'entraide pour les sinistrés et inondables sur l'ensemble du bassin versant du Gapeau, n'existait pour répondre aux préjudices subis et proposer des solutions ou travaux d'aménagement pour la prévention et la protection contre les inondations.

Après la crue, c'est aussi avant la suivante...

**Nous devons exprimer les problèmes concrets et prioritaires rencontrés : l'absence de soutien psychologique, l'hébergement d'urgence puis temporaire, le conseil pour les démarches administratives, les délais de remboursement des assurances, l'absence de moyen de locomotion de remplacement, la réfection des voies de communication, le rétablissement des services vitaux (eau, électricité, assainissement, remplacement des fournitures et matériel scolaire endommagés, gestion alimentaire et vestimentaire...).**

L'émergence de cette association de riverains sinistrés : « le C.I.C Gapeau » soit Comité d'Intérêt Commun des Riverains du bassin versant du Gapeau » a élargi notre champ d'action pour faire remonter les attentes, rendant crédibles les diverses interventions auprès des élus locaux mais également à tous les organismes concernés jusqu'à l'échelon national.

Force est de constater que notre investissement a porté ses fruits en apportant des réponses puisque le comité a dû se transformer en fédération départementale - rebaptisé en janvier 2009 :

VAR INONDATIONS ECOLOGISME « V.I.E de l'Eau ».



**Josette FAYS**  
**Présidente fondatrice « V.I.E de l'Eau »**  
**Co-présidente UNALCI France Inondations**

Fédération agréée Protection de l'Environnement pour le département du Var en 2003

Siège social : Hôtel de ville – Place Clément Balestra – 83210 SOLLIES-TOUCAS

Port : 06.84.34.18.89 - var.inondations.ecologisme@hotmail.fr -